



Pôle Ressources
Assemblées

**CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 16 juillet 2020 (18h00)
Salle Montgolfier - Hôtel de ville**

Nombre de membres	:	33
En exercice	:	33
Présents	:	29
Votants	:	33
Convocation et affichage	:	10/07/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Stéphanie BARBATO-BARBE

Etaient présents : Simon PLENET, Maryanne BOURDIN, Michel SEVENIER, Edith MANTELIN, Clément CHAPEL, Jérémy FRAYSSE, Assia BAÏBEN, Antoine MARTINEZ, Danielle MAGAND, Aurélien HERRERO, Gracinda HERNANDEZ, Patrick SAIGNE, Bernard CHAMPANHET, Marc-Antoine QUENETTE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Sophal LIM, Jamal NAJI, Claudie COSTE, Denis NEIME, Jérôme DOZANCE, Stéphanie BARBATO-BARBE, François CHAUVIN, Romain EVRARD, Juanita GARDIER, Catherine MICHALON, Catherine MOINE, Eric PLAGNAT, Lokman ÜNLÜ.

Pouvoirs : Frédéric GONDRAND (pouvoir à Romain EVRARD), Laura MARTINS PEIXOTO (pouvoir à Simon PLENET), Antoinette SCHERER (pouvoir à Michel SEVENIER), Cyrielle BAYON (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE).

CM-2020-113 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT, D'ÉQUIPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DE L'ARDECHE (SDEA 07) - ÉLECTION DE REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

Conformément à l'article L 2121-33 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal procède à la désignation de délégués afin de siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions dudit Code et des textes régissant ces organismes en particulier leurs statuts.

Le Syndicat de développement, d'équipement et d'aménagement de l'Ardèche (SDEA) regroupe le Département, des intercommunalités et des communes ardéchoises (298 adhérents) et apporte un appui à ses membres dans des domaines divers, administratifs (mobilisation et gestion de subventions, par exemple) ou techniques (assistance aux maîtres d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage déléguée, etc.).

Il convient, à la suite du renouvellement du Conseil municipal, de désigner un représentant de la Ville d'Annonay à l'Assemblée générale du SDEA. Cette assemblée aura pour charge de désigner les 28 membres du comité syndical (dont 7 au titre des représentants des communes).

Monsieur le Maire propose la candidature d'Edith MANTELIN

Après avoir procédé aux formalités électives,

VU l'avis favorable de la commission cadre de vie, développement durable et attractivité du 7 juillet 2020

VU l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines et administration générale du 8 juillet 2020

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

ELIT Edith MANTELIN en qualité de représentante du Conseil municipal au sein de l'Assemblée générale du Syndicat Départemental d'Equipement et d'Aménagement de l'Ardèche (SDEA 07),

CHARGE Monsieur le Maire de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Annonay le : 23/07/20
Affiché le : 23/07/20
Transmis en sous-préfecture le : 23/07/20

